



Aimez vos ennemis ! Comment passer à l'action ?

Free collège

21 mai 2016

Frédéric de Coninck

Aimez vos ennemis ! Comment passer à l'action ?

- Fondements bibliques de l'amour de l'ennemi
 - Pour quoi combattre ? Comment combattre ?
- La résolution non-violente de conflits de personne à personne
- La résolution de conflits dans l'Eglise
- La médiation
- La justice restaurative

Fondements bibliques de l'amour de l'ennemi

- La non-violence une utopie ?
 - La portée et les limites de l'empathie spontanée
- Penser ensemble confrontation et non-violence
- Pour quoi combattre ?
 - L'horizon de la réconciliation
- Comment combattre ?
 - Les paradoxes de l'efficacité dans la Bible

La résolution non-violente de conflits de personne à personne

1 Les attitudes dans un échange ordinaire

	Prises de parole qui ont un effet positif sur le groupe. Celui qui parle ...	Prises de parole qui ont un effet négatif sur le groupe. Celui qui parle ...
1	Montre de la solidarité, de l'estime, valorise les autres	Montre de l'antagonisme, rabaisse les autres, adopte une attitude défensive
2	Soulage les tensions, crée de la détente	Manifeste du stress, de la gêne ou de la tension
3	Se montre d'accord, comprend	Montre du désaccord, met en doute, ne comprend pas
4	Donne des suggestions, des idées, tout en respectant les idées des autres	Demande des suggestions, des idées, ou cherche à imposer les siennes sans tenir compte des suggestions des autres
5	Donne son opinion, exprime des vœux ou des sentiments	Demande des opinions, attend que les autres s'expriment, puis les analyse
6	Donne des informations, clarifie, répète	Demande des informations, des confirmations, fait répéter

Robert Bales, 1950

La résolution non-violente de conflits de personne à personne

2 Conseils pratiques

- Ne pas « perdre les pédales »
 - Verbaliser nos émotions, mais ne pas se laisser dominer par nos émotions
- Ne pas juger
- Ecouter l'autre, tenir compte de ses arguments et lui signifier qu'on l'a entendu
 - Reformuler
- Formuler nos attentes d'une manière claire et limitée
- La possibilité de l'échec est toujours présente

La résolution des conflits dans l'Eglise

- Exemple 1, Actes 6 : Une nouvelle organisation pour faire face à une situation nouvelle
- Exemple 2, Actes 15 : La découverte d'un nouvel horizon de la foi suite à une discussion
- Transformer un conflit en source d'apprentissage
- Et lorsqu'il y a faute ?

Médiateurs et médiations

4.2.6. L'action du médiateur contribue à établir, rétablir et promouvoir la qualité relationnelle entre des personnes. Elle consiste notamment dans :

- une animation d'un échange qui semble devenu délicat, difficile, voire inimaginable entre des parties ;
- une pacification et une régulation des échanges ;
- une contribution créative aux hypothèses de solution énoncées par les parties ;
- des apports pédagogiques pour permettre aux parties de gagner en autonomie et en responsabilité ;
- le cas échéant, des propositions aux parties de s'informer plus avant sur des aspects techniques ou juridiques relatifs à l'affaire exposée.

4.3.1. La médiation est un processus d'accompagnement non-autoritaire d'aide à la décision, visant la responsabilisation et l'autonomie des personnes, qu'il s'agisse ou non d'une situation de nature conflictuelle, dans le cadre ou en dehors d'une action judiciaire.

6.2.6. Dans le cas où le médiateur conduit une médiation et que celle-ci n'aboutit pas, le médiateur ne peut agir en tant que juge, arbitre ou conseil dans l'affaire.

6.10.1. A l'issue de la médiation, le médiateur note éventuellement à la demande des parties les accords intervenus, le cas échéant les points d'accord sur les désaccords. Cet écrit est rédigé sur papier libre et ne constitue qu'une aide pour l'élaboration d'un accord de médiation écrit.

6.10.2. Le médiateur fait réfléchir les parties sur les conséquences de leur choix, sans que cet accompagnement dans la réflexion ait pour finalité de leur faire adopter une solution que le médiateur lui-même aurait pu proposer dans le cadre de l'accompagnement créatif.

6.10.3. En aucun cas, le médiateur ne saurait apposer sa signature sur un document engageant les parties.

Médiateurs et médiations

- Médiation judiciaire
- Médiation familiale
- Médiation diplomatique
- Médiation sociale
- Médiation professionnelle

Justice restaurative

Deux visions de la justice

Vision 1	Vision 2
L'administration de la justice consiste à déterminer la culpabilité	L'administration de la justice consiste à chercher des solutions pour la vie en commun
La justice se définit par ses règles	La justice se définit par son but
La sentence est un aboutissement	La sentence est un stade dans un chemin de réparation
Droit formel qui cherche à qualifier la faute	Attention portée au mal commis à quelqu'un
Le mal est de transgresser des règles	Le mal est de faire violence à des personnes, à des relations sociales
Partage entre les coupables et les non-coupables	Reconnaissance de la culpabilité que chacun de nous porte
La justice sépare agresseur et victime	Un rapprochement est possible, même s'il nécessite une tierce personne et la reconnaissance du mal commis